

Madame, Messieurs,

Lors de la séance plénière du 8 novembre 2023, la Commission nationale du débat public (CNDP) vous a désigné.e.s pour une mission de conseil au préfet des Hauts-de-France qui fait suite à sa sollicitation en vue d'organiser un débat d'ensemble sur les projets industriels du dunkerquois dans le domaine de la transition énergétique au cours de l'année 2024.

L'intervention de la CNDP sur cette procédure a été décidée **en application de l'article L.121-1** du code de l'environnement qui dispose que la CNDP peut être saisie d'une mission de conseil visant à « **émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la participation du public** ». Compte tenu de la saisine du préfet des Hauts-de-France, les membres de la Commission ont décidé de vous confier cette mission. Par cette lettre, la CNDP précise le périmètre de cette mission, que je vous remercie d'avoir acceptée, afin de vous aider dans l'exercice de vos fonctions.

Rappel du contexte et demande du préfet des Hauts-de-France

Depuis plusieurs mois, différents projets concernant la décarbonation de l'industrie, l'implantation de toute une filière autour des batteries électriques, la production d'énergie nucléaire ou renouvelable et la production d'hydrogène dit « vert » sont envisagés sur le territoire du Dunkerquois.

La volonté du préfet est de mettre en place un débat d'ensemble pour permettre au public d'être informé et de se prononcer sur les projets de réindustrialisation, liés à la décarbonation « *sur un même territoire délimité et homogène* » tel que le permet la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte (article L. 121-8-2 du code de l'environnement).

Une mission de conseil visant la formulation de préconisations à caractère méthodologique

Votre mission visera à accompagner le préfet dans la réflexion et dans la mise en place du débat d'ensemble en formulant toute préconisation ayant trait à l'information et à la participation permettant au public de se prononcer sur les problématiques d'ensemble du territoire, dans un contexte d'émergence de projets nombreux, significatifs et présentant des enjeux communs.

Votre mission de conseil et accompagnement se fonde sur les valeurs et principes de la CNDP, notamment les principes d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement, d'argumentation et d'inclusion.

Le périmètre de votre mission, que vous exercerez en toute indépendance et neutralité, comprend :

- l'observation du déroulement des dispositifs participatifs déjà en place sur la zone du Dunkerquois sur les projets industriels en cours de concertation ;
- tout entretien ou rencontre avec les acteurs et membres du public que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du contexte et des enjeux ;
- la formulation de préconisations portant sur le périmètre géographique et le « portage » adapté pour l'organisation du futur « débat public global » ou de la future « concertation préalable globale » ;
- la formulation de préconisations méthodologiques concernant les modalités et le contenu de la saisine de la CNDP (quelle(s) autorité(s) publique(s) saisit ou saisissent ? Quels sont les projets qui relèvent du périmètre des projets industriels du dunkerquois dans le domaine de la transition énergétique ? Quel est le stade de « maturité » des projets qui peuvent être inclus dans la saisine ? Quels sont les sujets et les enjeux qui doivent figurer dans le dossier de saisine et quels acteurs doivent y contribuer ?) ;
- la formulation de préconisations méthodologiques concernant la mise en œuvre du dispositif participatif et la prise en charge des coûts qui en découlent ;

Vous rédigerez un bilan de vos préconisations méthodologiques sur la mise en place d'un débat d'ensemble, qui sera rendu public.

Votre rôle en tant que garant.e.s CNDP doit être porté à la connaissance des acteurs du territoire.

Je vous invite en outre à prêter attention aux messages qui sont délivrés publiquement à propos de votre mission particulière : il vous revient d'en assurer l'honnêteté et la véracité autant que possible.

Vous remerciant pour votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Marc PAPINUTTI

Madame Anne-Marie ROYAL
Monsieur Régis GUYOT
Monsieur Jacques ROUDIER
Mission de conseil - Débat d'ensemble sur la zone de Dunkerque

=